



Un territoire ACCESSIBLE À TOUS

Dossier P.4 à 10

CONCERTATION AUTOUR DU PÔLE D'ÉCHANGES MULTIMODAL DE LA GARE

Dans le cadre de la procédure de concertation obligatoire, le projet de pôle d'échanges multimodal porté par Bourges Plus et le syndicat Agglobus, en partenariat avec la ville de Bourges, la région Centre-Val-de-Loire, la SNCF et avec le soutien financier de l'Etat et de l'Union Européenne, a été présenté aux habitants lors d'une réunion publique le mardi 4 novembre dernier. Ce projet vise à favoriser l'intermodalité avec plusieurs aménagements dans le secteur de la gare de Bourges.

LE DÉFI INTER-ENTREPRISES DE RETOUR EN 2026 !

Le défi inter-entreprises fera son grand retour l'année prochaine. Retenez la date de la 28^e édition : le 25 septembre 2026 ! La BGE Berry-Touraine, antenne du Cher, organise désormais, en partenariat avec Bourges Plus, cet événement qui allie défis sportifs et cohésion d'équipe autour du lac d'Auron, à Bourges.

Envie de participer ? Rendez-vous le 1^{er} mars 2026 pour le lancement des inscriptions.

LE MINI SKATEPARK ARTHUR NOYER INAUGURÉ

Le mini skatepark, situé sur le site du lac d'Auron, a été inauguré officiellement le samedi 8 novembre dernier. Spécifiquement adapté aux jeunes enfants âgés de 3 à 6 ans, il permet aux utilisateurs d'évoluer sur différents parcours afin de rendre l'équipement ludique. L'équipement a bénéficié de la dotation intercommunale de solidarité communautaire pour un montant de 56 000 euros.



DES ENTREPRISES DU TERRITOIRE PRIMÉES !

La 9^e soirée des Trophées des entreprises du Cher, coorganisée par le Berry républicain, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Cher et la communauté d'agglomération Bourges Plus, a célébré les heureux lauréats de l'édition 2025, le 13 novembre dernier. Trois entreprises du territoire de Bourges Plus figurent au palmarès : BEST (Bosser ensemble sur le territoire, Bourges) dans la catégorie « Transition écologique et énergétique » ; Jules et Myrtille (anniversaire pour enfants, Bourges) dans la catégorie « Ma start-up » et Maison Romangeon (traiteur, Trouy) « Coup de cœur du public ».

LA BOULANGERIE DE SAINT-JUST INAUGURÉE

Epi' Phénomène, la boulangerie-pâtisserie de Saint-Just, a ouvert début décembre. Crée sous forme de société coopérative d'intérêt collectif, à l'initiative de la commune de Saint-Just, elle est financée par des sociétaires qui peuvent contribuer à sa gouvernance et à son développement. Bourges Plus a participé au projet à hauteur de 20 000 euros. En plus de sa qualité de commerce de proximité, la boulangerie souhaite approvisionner les établissements scolaires, collèges, lycées et Ehpad du secteur en pain bio et local.



EDITO



Le dossier au cœur de ce magazine met en valeur celles et ceux qui œuvrent pour l'autonomie des aînés et des personnes en situation de handicap.

Parmi eux, les professionnelles du nouveau Centre intercommunal d'action sociale de Bourges Plus. Elles ont commencé à silloner nos communes : vous verrez bientôt près de chez vous les voitures blanches avec le logo de Bourges Plus au cœur.

Au nom du conseil communautaire de Bourges Plus, au nom de nos 17 communes et de nos ambitions partagées, nous vous adressons tous nos vœux de bonne et heureuse année 2026.

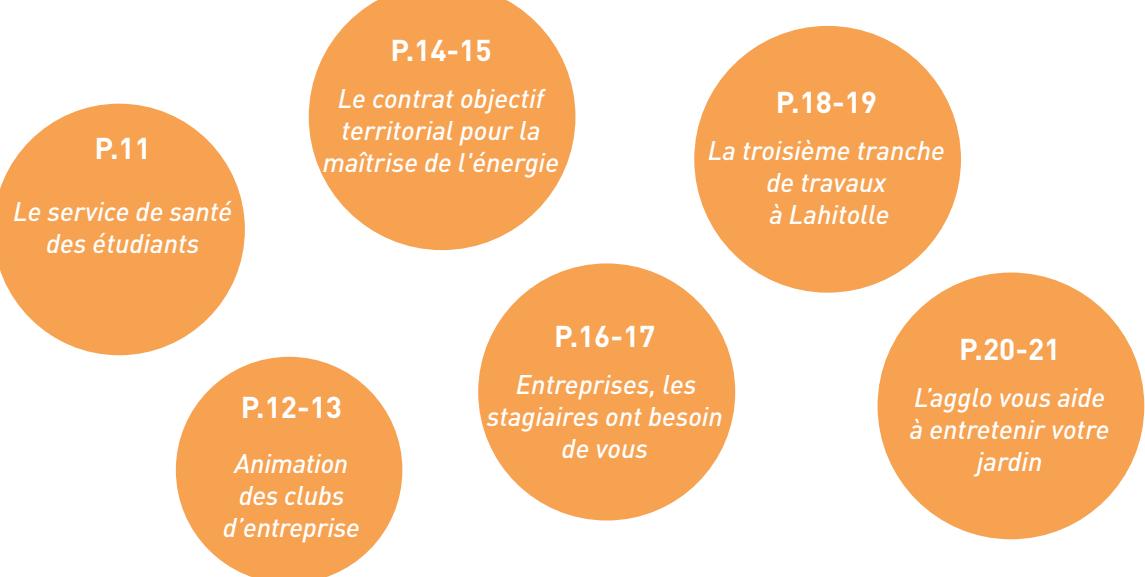
Irène Félix.

Irène FÉLIX

Présidente de Bourges Plus

SOMMAIRE

EN ACTIONS



EN COM'1
Le mag' de Bourges Plus

#28
JANVIER 2026

N° ISSN : 2779-2498 (imprimé) 2779-668 X (en ligne) - dépôt légal : à parution • Directrice de la publication : Irène Félix • Rédacteur en chef : Nicolas Varin • Rédaction : Olivier Chauzy / Nathalie Corboeuf / Chloé Gherardi / Maryline Prévost • Photos : Benoist Chaussé / Olivier Chauzy / Nathalie Corboeuf / Lydia Descloux / Chloé Gherardi • Conception / Infographie : Camille Baudry / Jaffa Holloway / Noémie Léonard • Rédaction et validation du comité FALC du GEDHIF (professionnels et personnes en situation de handicap) • Impression : Imprimerie Roto France impression • Tirage : 59 200 exemplaires • Diffusion : Médiapost • Édité par : Communauté d'agglomération Bourges Plus - 22/31 boulevard Foch - 18 000 Bourges • Magazine imprimé sur papier PEFC, chez un imprimeur label imprim'vert • Magazine gratuit

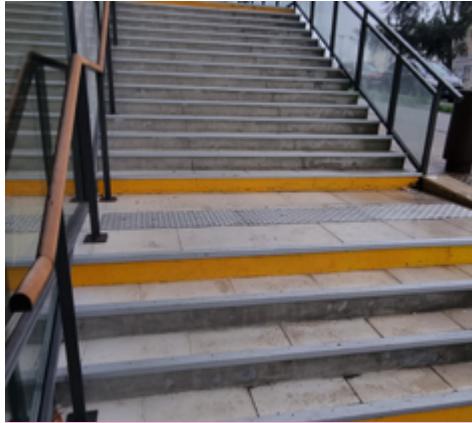
ET TOUJOURS...

- P.22** *Comment ça marche ?*
- P.23** *Temps forts*



DOSSIER

L'ACCESSIBILITÉ, voie vers l'autonomie



Le pôle Libération et ses sanitaires en braille à Bourges



La rue de la Brosse au Subdray

Une personne sur deux sera en situation de handicap au cours de sa vie, de manière temporaire ou durable. Un handicap qui pourra être moteur mais aussi sensoriel, psychique, cognitif, mental ou encore une maladie chronique invalidante. Pour garantir l'égalité des droits et des chances aux personnes en situation de handicap, **la loi du 11 février 2005 a introduit des mesures d'accessibilité et de compensation.** Pour les collectivités locales, cela signifie rendre accessibles la voirie et les espaces publics, les établissements recevant du public et les services de transports collectifs pour permettre la plus grande autonomie aux personnes en situation de handicap. Ainsi, à travers l'agglomération, l'accessibilité doit toujours être prise en compte. Aussi bien sur la voirie, comme récemment place Hervier ou avenue des Bigarelles à Bourges, que sur les bâtiments. Au pôle Libération à Bourges, par exemple, les escaliers extérieurs ont été équipés de doubles rampes, de gardes-corps et de nez de marches (partie saillante de l'escalier, où le pied se pose en premier). Et une signalétique en braille a été installée. Le projet de maison de l'agglomération prévoit, lui aussi, de nombreux aménagements en faveur de l'accessibilité. Une rampe, dans le hall, permettra aux personnes valides et à celles à mobilité réduite d'accéder au site par le même endroit, un parti pris pour que tout le monde soit accueilli de la même façon dans le lieu. Une rampe pour accéder au jardin, des ascenseurs et une signalétique en relief sont aussi prévus.

Une commission intercommunale pour l'accessibilité

Au sein de Bourges Plus, depuis 2008, la commission intercommunale pour l'accessibilité (CIA) exerce plusieurs missions parmi lesquelles le référencement des travaux d'accessibilité réalisés durant l'année. Elle fait, aussi, des

propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité des équipements et organise le recensement de l'offre de logements adaptés sur son territoire. C'est lors de cette commission qu'il a, par exemple, été décidé d'organiser des sessions de sensibilisation à l'accessibilité, à destination du personnel des mairies du territoire (*lire page 9*).

Présidée par la présidente de l'agglomération, la commission intercommunale pour l'accessibilité est composée de 22 membres parmi les élus communautaires, des représentants des associations de handicap et personnes âgées et des représentants des associations d'usagers, d'experts et des administrations. « *Le rapport annuel nous permet de voir l'évolution dans tous les domaines*, explique Bruno Fouchet, maire du Subdray et vice-président en charge de l'accessibilité. *Nous avions du retard que nous sommes en train de combler. On progresse !* »

Un fonds de concours accessibilité

Pour encourager les communes du territoire à réaliser des travaux d'accessibilité dans leurs établissements recevant du public ou sur leurs traversées piétonnes, **Bourges Plus a également mis en place un fonds de concours pour la période 2024-2026.** Les communes qui en font la demande, peuvent ainsi prétendre à une aide financière allant jusqu'à 20 000 euros par dossier, dans la limite de 100 000 euros par an pour toute l'agglomération. L'école élémentaire de Marmagne, la rue de la Brosse au Subdray, la mairie de Saint-Germain-du-Puy ou encore l'espace Michel de Bourges à Bourges en ont bénéficié. Et parce que toutes ces politiques publiques doivent être comprises par tous, le dossier du magazine de l'agglomération *En com'1*, comprend une page en traduction FALC (facile à lire et à comprendre), réalisée par des traducteurs formés du Gedhif (*lire page 8*).

LE CIAS

nouvel acteur de l'autonomie à domicile

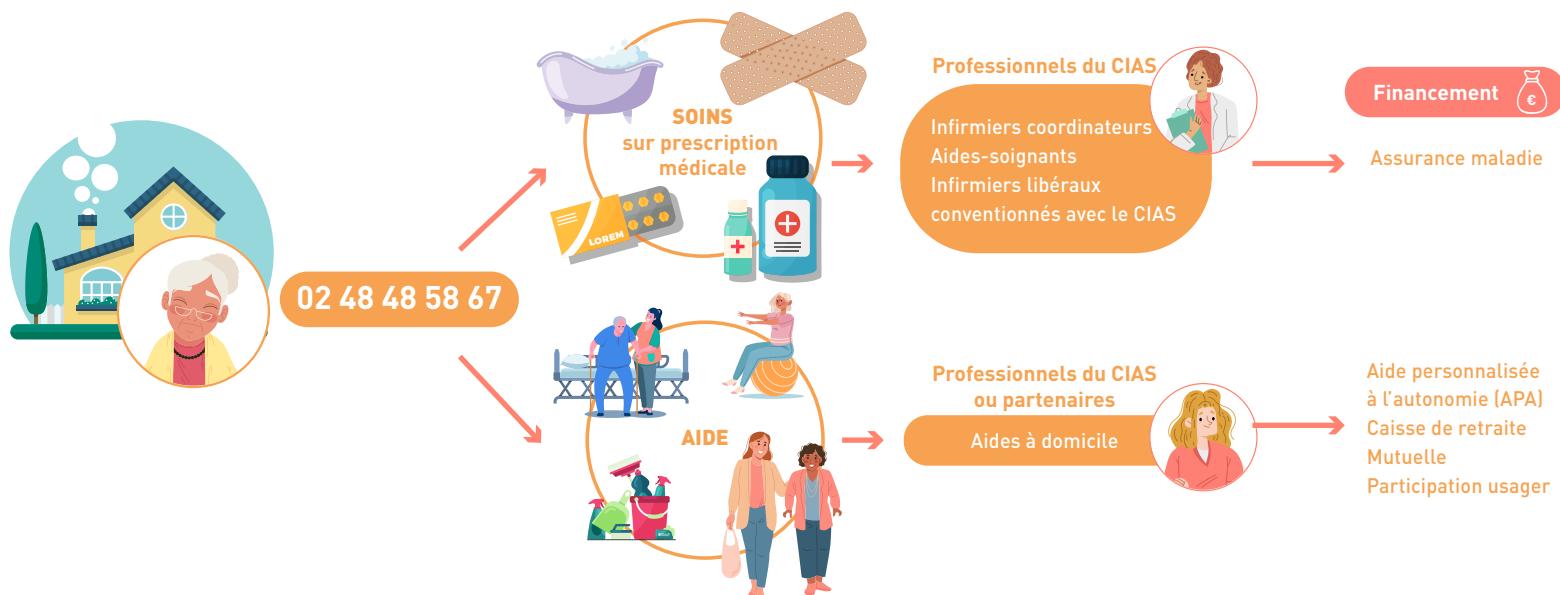
Nouvel acteur de coordination de l'aide et du soin à domicile pour les personnes âgées et handicapées du territoire, le centre intercommunal d'action sociale (CIAS) a été créé le 1^{er} janvier 2026. Il propose un service de soins à domicile et coordonne les différents services d'aide à domicile de l'agglomération.

Derrière l'obligation légale qui constraint les services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) à se coordonner avec des services d'aide à domicile ou à fusionner avec un service déjà existant, ce qu'il faut retenir c'est que désormais, il existe un numéro unique, pour tout le territoire de l'agglomération, pour les demandes d'aide ou de soins à domicile : le 02 48 48 58 67. Porté par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS), ce nouveau service autonomie à domicile (SAD) mixte s'organise en deux parties.

Un travail en commun avec les partenaires du territoire

« Pour l'accompagnement à domicile, les habitants restent libres de choisir. Ils peuvent être pris en charge par l'équipe du CIAS ou par les associations et partenaires du territoire, précise le directeur du CIAS Guillaume Défougère. Nous assurons la coordination : centralisons les demandes, les transmettons aux intervenants choisis et veillons à ce qu'elles soient correctement traitées. S'agissant du volet soins - infirmiers ou d'hygiène - réalisés uniquement sur prescription médicale, ce sont les équipes du CIAS de Bourges Plus qui interviennent directement. Et lorsque la situation d'un patient nécessite à la fois de l'aide et du soin, nous assurons la coordination des deux volets, tout en garantissant la liberté de choix : le CIAS de Bourges Plus peut intervenir pour l'aide, mais le patient peut également opter pour l'un des partenaires présents sur le territoire. »

Le service autonomie à domicile du CIAS



Montée en puissance progressive jusqu'en 2030

Afin d'apporter un service public de qualité, le territoire de l'agglomération va être couvert de manière progressive, jusqu'en 2030. Pour 2026, ce sont les habitants de Bourges, Mehun-sur-Yèvre, Berry-Bouy, Marmagne et Saint-Doulchard qui en bénéficient, avec un total de 148 places. Au lancement, ce sont donc soixante salariés, qui ont rejoint le CIAS : les soignants du service de soins infirmiers à domicile du CCAS de la ville de Bourges et les aides à domicile de celui de Mehun-sur-Yèvre. « 2026 est une année de transition pour ce nouveau service, le premier du département, précise Irène Félix, présidente de l'agglomération et du CIAS. Il est important de monter en charge progressivement avec 25 places supplémentaires chaque année pour offrir le meilleur service aux habitants. » Pour les communes qui ne sont pas encore couvertes, les habitants doivent donc continuer à faire appel aux services d'aide et de soins à domicile de leur secteur. En plus du service d'autonomie à domicile, le CIAS gère l'équipe spécialisée Alzheimer et le centre de ressources territoriales qui sont déployés sur tout le territoire de Bourges Plus (lire pages 6 et 7). Le conseil d'administration du CIAS est composé d'élus communautaires et de représentants d'associations. Gérard Santosuoso en est le vice-président et Zehira Ben Ahmed la vice-présidente déléguée.

Renseignements et demandes de prise en charge au : 02 48 48 58 67

Courriel : contact@cias-bourgesplus.fr

Adresse : 1 rue du Président Maulmont 18000 Bourges

LE CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIAL pour rester vivre chez soi plus longtemps

Lancé en décembre 2023, le centre de ressources territorial a pour objectif de permettre aux personnes âgées de toute l'agglomération de vivre chez elles plus longtemps. Pour y parvenir, le service, financé par l'Agence régionale de santé et porté par le service d'aide à domicile mixte du nouveau CIAS, dispose de plusieurs leviers d'action.



Marche botanique, découverte des jardins du Val d'Auron



Concours culinaire intergénérationnel organisé par le CRT à la Villa Monin

Composé d'une équipe pluridisciplinaire de sept personnes, le centre de ressources territorial (CRT) organise des actions collectives pour les personnes de plus de soixante ans, leurs aidants et les professionnels de santé du domicile (auxiliaires de vie, aides-soignants...) qui les prennent en charge. Ateliers de prévention, sessions de dépistage, maintien du lien social pour lutter contre l'isolement, groupes de parole, forums, sensibilisation... Ces actions prennent différentes formes en fonction du public, qui peut même se composer d'enfants lors de sessions de jeux intergénérationnels.

Un suivi renforcé à domicile

En complément, le centre de ressources territorial organise un suivi renforcé à domicile de trente personnes de plus de soixante ans qui perdent progressivement leur autonomie (GIR 1 à 4), afin de retarder ou préparer leur entrée en établissement ou de stabiliser leur situation. Après une première visite pour évaluer les difficultés rencontrées, plusieurs services sont proposés afin d'organiser une prise en charge personnalisée. Des ateliers de mémoire ou de motricité, un accompagnement administratif, un suivi infirmier et une astreinte 24h/24 et 7j/7 sont assurés par l'équipe. Une sécurisation de l'environnement peut également être mise en place avec un bracelet antichute, des caméras, des chemins lumineux entre la chambre et la salle de bain pour éviter les chutes la nuit, mais aussi des verres ou des frigos connectés pour s'assurer que la personne s'hydrate et s'alimente correctement. « *Toutes les aides dont les personnes bénéficient déjà sont conservées, indique l'infirmière coordinatrice du service. Nous ajoutons des services et organisons une coordination.* »

« J'étais soulagée et rassurée car je le savais bien pris en charge »

Habitante de Saint-Doulchard, Marie-Carmen Rovira a aménagé une partie de sa maison pour accueillir ses parents âgés. Malgré ses efforts, sa maman, atteinte de la maladie d'Alzheimer, a dû entrer dans un établissement spécialisé après plusieurs hospitalisations de son mari qui n'arrivait plus à s'en occuper. « *On m'a parlé du CRT à l'hôpital, précise Marie-Carmen Rovira. Nous avons bénéficié des services de surveillance, comme la boîte à clés pour que les pompiers puissent rentrer en cas de problème, le bracelet détecteur de chute et une caméra. Mais c'est surtout l'accompagnement des professionnels qui a été bénéfique à mon père.* » Ce dernier le confirme : « *Elles m'ont remonté le moral quand il était bas. Elles étaient attentives et s'occupaient très bien de moi.* »

Maintenant que sa situation est stabilisée, Manuel Rovira a laissé une des trente places du CRT à une autre personne qui en a besoin, mais sa fille en garde un bon souvenir. « *Il vivait des moments privilégiés avec les membres de l'équipe qu'il attendait avec impatience. Il osait se confier à elles sur des choses intimes. Cela m'a permis de reprendre mon activité professionnelle à 100% et j'étais soulagée et rassurée car je le savais bien pris en charge.* »

Renseignements : crt@ciias-bourgesplus.fr ou 02.48.23.25.49



Manuel Rovira et sa fille Marie-Carmen

UNE ÉQUIPE SPÉCIALISÉE POUR LES MALADES D'ALZHEIMER

Depuis plus de dix ans, l'équipe spécialisée Alzheimer intervient au domicile des patients de toute l'agglomération pour maintenir ou améliorer leur qualité de vie. Des ateliers et mises en situation sont proposés par l'équipe pluridisciplinaire pour préserver l'autonomie et apprendre à vivre avec la maladie.

Afin de maintenir ou améliorer la qualité de vie des patients atteints d'Alzheimer ou de maladies apparentées, de stade léger à modéré, l'équipe spécialisée Alzheimer intervient, sur prescription médicale, au domicile des patients de toute l'agglomération.

Préserver l'autonomie des patients

Après un bilan réalisé par un ergothérapeute, les assistantes de soins en gérontologie réalisent entre douze et quinze séances, à raison d'une à deux fois par semaine. En cas de besoin, un psychologue peut aussi intervenir au domicile des patients. Les objectifs de ces séances, totalement prises en charge par l'assurance maladie, sont larges : préserver l'autonomie dans les activités de la vie quotidienne, maintenir et valoriser les capacités restantes, améliorer la relation aidant-aidé, apprendre à vivre avec la maladie, favoriser les liens sociaux, adapter le cadre de vie... Jusque-là géré par le centre communal d'action sociale de la ville de Bourges, le service qui dispose de quinze places, soit une file active de quarante-cinq personnes, est aujourd'hui chapeauté par le centre intercommunal d'action sociale (CIAS). Il s'appuie sur un important réseau partenarial avec les autres structures et services qui prennent en charge les malades d'Alzheimer.

Renseignements : 02.48.23.25.17
ou esa@ciias-bourgesplus.fr



L'AUTONOMIE PAR LE TRAVAIL

L'autonomie des personnes en situation de handicap passe également par le travail. Plusieurs organismes ou associations sont spécialisés dans l'emploi des personnes en situation de handicap. Parmi eux, Prométhée Cher accompagne chaque année plusieurs centaines de personnes pour trouver ou garder leur emploi.

L'association, qui compte vingt-et-un salariés, possède une délégation de service public pour gérer l'opération Cap emploi à travers ses deux volets : l'insertion et le maintien dans l'emploi.

« *Sur l'axe insertion, nous travaillons au sein d'une offre de services intégrée avec France Travail, précise Éric Meseguer, directeur des offres de services et du développement à Prométhée Cher. Notre mission consiste à accompagner des demandeurs d'emploi en situation de handicap dans leur parcours d'insertion et d'intégration. Sur l'axe du maintien dans l'emploi, nous mettons tout en œuvre pour éviter un licenciement pour inaptitude grâce à des formations, un aménagement de poste ou un temps partiel, par exemple. »*

Des dispositifs personnalisés

Afin d'offrir un service le plus personnalisé possible, Prométhée Cher mène des actions très ciblées, à l'occasion d'accompagnements individuels, de diagnostics, d'ateliers collectifs... Grâce à son dispositif Alternance & handicap, elle peut favoriser la construction de projets professionnels de jeunes en situation de handicap. En étant labellisée Eures (EURopean Employment Services), la version européenne des Services Publics pour l'Emploi, l'association peut proposer un accompagnement à la mobilité professionnelle en Europe et accueillir des travailleurs européens en situation de handicap. Pour les travailleurs handicapés et en vulnérabilité de santé, bénéficiaires du RSA, elle peut activer la carte H'emploi qui permet de lever des freins sociaux.

Si ce dernier dispositif se fait en lien avec le Conseil départemental, d'autres de ses actions sont menées avec plusieurs autres partenaires. Bourges Plus travaille par exemple avec Prométhée Cher pour le dispositif des clauses sociales, levier d'insertion qui impose aux entreprises titulaires de marchés publics de réserver une part d'activité à des personnes éloignées de l'emploi. « *Nous travaillons avec toutes les organisations qui interviennent dans le champ de l'insertion pour tous les publics, ajoute Éric Meseguer. Cela nous permet de nous coordonner sur des actions et objectifs communs. Il ne faut pas voir le handicap comme une dépense sociale mais comme un facteur de résilience sociale et une force économique pour notre territoire. »*

L'ACCESSIBILITÉ PASSE AUSSI PAR UN PERSONNEL FORMÉ



Les équipements ne sont pas les seuls à pouvoir être plus accessibles. Les agents qui reçoivent les personnes en situation de handicap peuvent aussi mettre en place des actions pour tenir compte des spécificités de chaque forme de handicap. Ainsi, Bourges Plus a organisé une session de sensibilisation à destination des secrétaires des mairies de l'agglomération, animée par LADAPT, association pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes en situation de handicap.

Secrétaire de mairie à Morthomiers, Chloé Boutin a souhaité participer à la formation parce qu'elle accueille régulièrement des personnes en situation de handicap et qu'elle trouvait intéressant « *d'apprendre de nouvelles choses pour les prendre en charge au mieux* ». Ce qu'elle retient principalement de cette formation dispensée par Véronique Gaudinat, responsable de pôle, Stéphanie Lair, orthophoniste, et des bénévoles de LADAPT, ce sont des outils concrets pour améliorer la communication, tels que la signalétique ou des pictogrammes. À travers cette sensibilisation, l'idée est de prendre en charge chaque personne avec ses spécificités, lever les freins vers la citoyenneté mais aussi créer du lien entre les différents agents municipaux et leur permettre d'échanger sur leurs pratiques.

DES TRADUCTIONS PLUS FACILES À COMPRENDRE

Créé en 1955, le Gedhif 18 accompagne plus de 500 personnes en situation de handicap à Bourges et Saint-Doulchard (*). Pour leur permettre d'être « acteur de leur vie », l'association propose un soutien à la vie quotidienne et sociale, mais aussi, lorsque c'est possible, une activité professionnelle en atelier et en entreprise. Pour une meilleure compréhension, certains documents de la vie de tous les jours sont traduits en FALC (facile à lire et à comprendre). Une activité désormais proposée à des partenaires extérieurs.

Comme son nom l'indique, une traduction Facile à lire et à comprendre (FALC) doit permettre à toutes les personnes, y compris celles en situation de handicap, de comprendre des documents utiles à leur vie courante. Pour les aider vers cette autonomie, le Gedhif18 propose depuis plusieurs années des traductions FALC pour les documents internes. Et parce que plusieurs clients, comme l'agglomération de Bourges qui traduit chaque dossier de son magazine *En com'1* (lire page suivante), souhaitaient proposer ce service, les traductions FALC font désormais partie des offres commerciales proposées par le Gedhif18 à ses clients. Le texte est d'abord simplifié par les professionnels de l'association, puis travaillé et relu en groupe, avec les travailleurs de l'ESAT des ateliers du Gedhif18, et enfin proposé au client pour relecture avant d'éventuelles modifications.

« Pouvoir agir et interagir avec et sur son environnement »

« Nous essayons de répondre à tous les besoins des personnes en situation de handicap, de la petite enfance à la fin de vie, avec des réponses multiples et adaptées, précise Nathalie Chaumereuil, directrice générale adjointe de l'association. Notre objectif est de permettre à chacun de trouver sa place dans la société, d'avoir le pouvoir d'agir et interagir avec et sur son environnement, d'être acteur de sa vie, d'exprimer ses choix, d'être le plus autonome possible. »

Si certaines personnes porteuses de handicap ne savent pas lire, pour celles qui le peuvent, des textes simples, facilitent la compréhension. Depuis 2016, des salariés de l'association, et des personnes accueillies, ont été formés pour réaliser ces traductions FALC qui sont homologuées et répondent à des règles précises : une idée par phrase, des mots simples et des phrases courtes, une typographie simple, des pictogrammes...

Une dimension intellectuelle gratifiante

Pour Gaëlle Demillier, directrice du pôle Vie sociale du Gedhif18, cette activité a permis à tous de gagner en compréhension, en apprenant à simplifier leur langage. « On sort de la prestation manuelle à laquelle les capacités des travailleurs en situation de handicap sont souvent associées, il y a une dimension intellectuelle qui est gratifiante pour eux. Ils sont fiers de voir que leur travail est diffusé, même à l'extérieur. »

Elise et Zouhair font partie des personnes en situation de handicap qui réalisent les traductions, avec leurs moniteurs d'atelier de l'ESAT. « Ça nous permet de comprendre ce qui se passe dans la ville, estiment-ils. On apprend des choses et ça nous oblige à nous intéresser. Et puis, on travaille tous ensemble et on arrive à tous être d'accord. » Ce travail de groupe, réalisé également avec des personnes qui ne savent pas lire mais peuvent donner leur avis sur la compréhension du texte, est un véritable moment de partage au sein de l'atelier.

(*) L'association gère aussi un service de plus de 1200 mesures de protection juridique (tutelle, curatelle...) qui intervient dans le département du Cher.



DES TRADUCTIONS FALC DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Ce jour-là, ce sont les enfants du Dispositif d'accompagnement médico-éducatif (DAME) qui traduisent leur journal interne, *Etats Dame*, qui sort trois fois par an. Encadrés par deux éducatrices, Mariama, Menouar, Matia et Eleana vont simplifier les articles pour permettre à tous leurs camarades de mieux les comprendre.

Menouar lit les phrases les unes après les autres et les éducatrices proposent aux enfants de les simplifier. « Est-ce que tout le monde a compris ? On garde quelle idée pour raccourcir la phrase ? Le mot représentation est un peu compliqué, par quoi peut-on le remplacer ? Quel picto peut-on utiliser pour cette idée ? » Si les éducatrices font des propositions, ce sont les enfants qui ont le dernier mot, et tout le monde doit être d'accord ! Le nouvel article simplifié sera intégré à la maquette du magazine. Et d'autres sujets tout aussi importants bénéficieront d'une traduction FALC : les questions pour l'évaluation du permis cycliste, les règles de vie de l'établissement et, bientôt, les menus de la cantine. « Les documents font vraiment sens dans leur quotidien, conclut l'éducatrice. Pour leur donner accès à l'information et leur permettre de gagner en autonomie. » Et ce, dès le plus jeune âge.

L'accessibilité, la voie vers l'autonomie

La loi oblige les collectivités territoriales comme Bourges Plus à rendre accessibles aux personnes les espaces publics, les transports et les établissements recevant du public.



Au sein de Bourges Plus, il y a la Commission Intercommunale pour l'Accessibilité.

La Commission a pour but d'améliorer l'accessibilité des équipements.

Bourges Plus a créé un Fonds de Concours Accessibilité pour encourager les communes à réaliser des travaux pour faciliter l'accessibilité.

Pour favoriser l'autonomie des personnes, plusieurs actions existent :

- Le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) :

Le CIAS propose un service de soins à domicile et organise les différents services d'aide à domicile.

- Le CRT (Centre de Ressources Territorial) :

Le CRT permet aux personnes âgées de rester vivre plus longtemps chez elles.



- L'équipe spécialisée Alzheimer :

Elle intervient au domicile des patients pour maintenir et améliorer leur qualité de vie.

- L'autonomie par le travail :

Plusieurs organismes et associations sont spécialisés dans l'emploi des personnes en situation de handicap.



- Les traductions en FALC (Facile A Lire et à Comprendre)

Les traductions FALC permettent aux personnes :

- ☞ De comprendre une information
- ☞ De pouvoir agir en conséquence
- ☞ De gagner en autonomie
- ☞ De trouver une place dans la société.





SANTÉ

UN SERVICE DE SANTÉ

dédié aux étudiants

Les étudiants de plusieurs établissements de Bourges bénéficient d'un service de santé qui leur est dédié. Composé d'une équipe soignante et administrative, appuyée par un réseau de partenaires, le Service de santé universitaire assure prévention, accès aux soins et veille sanitaire. Pour en faire la promotion, des Étudiants Relais Santé sont employés chaque année.



Consultation de médecine préventive ou de santé physique ou psychique, examens de santé, délivrance de certificats médicaux, consultation diététique ou de sage-femme, dépistage, vaccination ou encore veille sanitaire pour les primo-arrivants sur le territoire français... Le champ d'intervention du Service de santé universitaire du campus de Bourges, qui dépend de l'université d'Orléans, est très large. « Nous sommes quatre personnes permanentes : un médecin, un psychologue, une secrétaire médicale et une infirmière, précise Marie-Claude Voisinet, l'infirmière du service qui existe depuis une quinzaine d'années dans l'enceinte de l'IUT de Bourges. Nous recrutons chaque année cinq à six Étudiants Relais Santé (ERS) qui font le lien avec leurs pairs. Nous travaillons également avec des partenaires sur tous les champs de la santé, à l'occasion d'événements ponctuels ou lors de consultations une fois par mois pour la diététicienne et la sage-femme. »

UN IMPORTANT TRAVAIL AVEC LES PARTENAIRES

Destiné aux étudiants de l'université d'Orléans (IUT, UFR sciences, Staps, UFR droit-économie-gestion, Institut national supérieur du professorat et de l'éducation (Inspé), prépas scientifiques du lycée Alain-Fournier) et de deux établissements qui ont conventionné, l'Institut national des sciences appliquées (INSA) et l'École nationale supérieure d'art (ENSA), le service s'adresse ainsi à un peu plus de 2500 étudiants. « Nous proposons un accueil quotidien, ajoute l'infirmière. Et grâce aux multiples partenariats avec les structures de santé et de

prévention, nous pouvons recevoir et orienter. L'objectif est également d'apprendre aux étudiants à être acteurs de leur santé. »

Acteurs, une poignée d'étudiants relais santé le sont chaque année, en faisant le lien entre le service et leurs pairs. Parmi eux, Narjess en troisième année à l'INSA, trouvait intéressant d'avoir un job étudiant sur un sujet différent de ce qu'elle étudie, « quelque chose de plus humain. » Elle apprécie particulièrement « le contact avec les autres étudiants pour leur diffuser une information importante pour eux ». Rebeca, en troisième année de droit, est étudiante relais santé pour la deuxième année de suite. « Le milieu de la santé m'intéresse. J'envisage de faire un master en droit de la santé et cela me permet de mettre un premier pied dans le milieu. »

DES ÉTUDIANTS RELAIS SANTÉ

Les Étudiants Relais Santé suivent une formation obligatoire. Pour mieux comprendre les sujets, ils sont invités à participer aux différents ateliers organisés par le service de santé universitaire. « Les formations nous mettent en confiance et nous permettent de nous sentir légitimes dans les réponses que l'on peut apporter », précise Narjess.

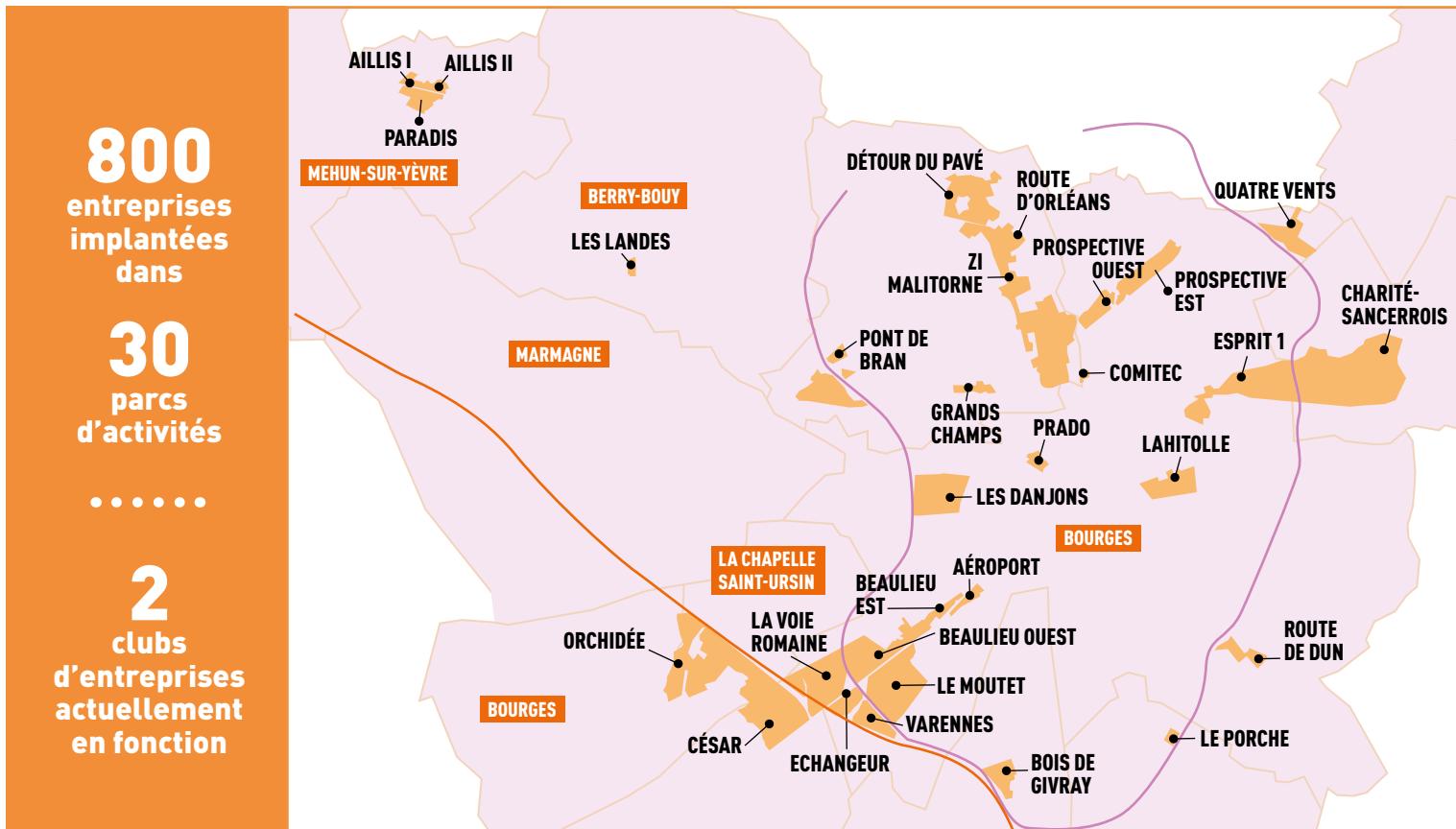
Pour Anthony Huard, psychologue, le succès repose sur un équilibre à trois forces avec le service, les Étudiants Relais Santé et les partenaires. « Nous prenons en compte les étudiants dans leur globalité, conclut Marie-Claude Voisinet. C'est notre spécificité. »



ENTREPRENDRE

LES PARCS D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES S'ANIMENT

Les parcs d'activités sont à la fois un outil central dans les politiques locales de développement économique et une opération d'aménagement du territoire. Focus sur les actions conduites pour animer ces zones stratégiques.



Depuis leur apparition dans les années 1990, les parcs d'activités économiques n'ont eu de cesse d'évoluer et de se diversifier. Au nombre de trente aujourd'hui à Bourges et dans sa périphérie, chaque zone se distingue par une qualification spécifique, industrielle, tertiaire, commerciale, artisanale et mixte.

UN PROGRAMME D'ANIMATIONS POUR LES ENTREPRISES

Pour « faire vivre » ces centres névralgiques de l'activité économique du territoire, Bourges Plus s'inscrit, en partenariat avec les deux clubs d'entreprises BeSud et MaliPros, dans un programme d'animations (petits-déjeuners entrepreneurat, réunions...).

Ces rendez-vous sont planifiés par les clubs en moyenne tous les deux mois. Ce sont des temps d'information, d'échanges conviviaux et de (re)connaissance mutuelle des acteurs économiques de chaque zone.

UN CHARGÉ DE MISSION RELATION ENTREPRISES

Chargé de mission relation entreprises, Mathieu Bonus est l'interlocuteur privilégié des chefs d'entreprises, artisans, commerçants basés sur les différents parcs. Sa mission est, notamment, de les informer dans le cadre de temps / ateliers, sur les offres de services et dispositifs proposés par Bourges Plus (aides à l'implantation des entreprises, plan de mobilité Agglobus, programme d'accueil des nouveaux arrivants Bourges Vie Nouvelle...). De plus en plus, la mobilisation autour de l'économie circulaire prend corps.

Le chargé de mission relation entreprises recueille également les demandes des occupants des parcs d'activités (demande d'une signalétique adaptée aux besoins, entretien de la voirie existante...). L'objectif de Bourges Plus, à moyen terme, est que chaque parc dispose d'un club d'entreprises dédié, avec à sa tête un président référent. Ainsi, à la fin de l'année 2026, un 3^e club devrait voir le jour, celui de la zone Charité-Sancerrois (sur le secteur Charité et Saint-Germain-du-Puy).



Les visites d'entreprises favorisent l'interconnaissance et le réseau



**Julien CUREL,
président du club d'entreprises
BeSud, responsable de l'antenne
berruyère d'Adista**



**Pascal GONCALVES,
président du club MaliPros,
dirigeant-fondateur de abCentre**

« Je suis entré dans le réseau BeSud en 2019 comme secrétaire, avant d'en prendre la présidence il y a maintenant deux ans et demi. Ma mission consiste à écouter les doléances et problématiques de nos adhérents, à être leur relais auprès des collectivités pour trouver des solutions adaptées. Les sujets abordés sont variés et peuvent porter sur la voirie, la sécurité, la signalétique, la gestion des déchets... Le club organise également des visites d'entreprises et des moments conviviaux favorisant les échanges et les liens entre les membres. Par ailleurs, nous intégrons des événements orchestrés par Bourges Plus comme le petit-déjeuner entrepreneurial du 27 novembre dernier avec plus de 100 participants. Prochainement, nous allons relancer les commissions sur des sujets susceptibles d'intéresser nos adhérents, telles les ressources humaines, l'assertivité au travail, ou le pitch d'entreprise. Je suis convaincu que notre force réside dans le collectif car ensemble, notre voix porte plus, nous pouvons mieux nous positionner et proposer des actions pertinentes. BeSud vit et se développe grâce au dynamisme de notre bureau que je remercie pour son investissement ! »

BESUD • contact@besud.fr

> 13 parcs d'activités à Bourges,
La Chapelle-Saint-Ursin, Trouy,
Plaimpied-Givaudins et Saint-Florent
> 63 adhérents

À noter : 29 janvier, 18h, assemblée générale

« Les acteurs économiques peuvent se sentir un peu seuls face aux pouvoirs publics. D'où le rôle de relais des clubs d'entreprises auprès des collectivités territoriales. Ils permettent également de fédérer nos entreprises. En effet, se mettre autour d'une table pour communiquer et trouver des solutions reste toujours plus pertinent et efficace que de critiquer sans rien faire. Depuis ma prise de fonction en juin 2025, je souhaite créer une synergie afin que les membres de MaliPros se connaissent et se reconnaissent au travers d'événements conviviaux. Récemment, la visite de l'Etablissement et service d'accompagnement par le travail du GEDHIF 18 a été un vrai moment de découverte, passionnant pour l'ensemble des participants ! Nous restons ouverts à toute nouvelle adhésion d'entreprise limitrophe, pour renforcer notre action et élargir le périmètre de MaliPros. »

MALIPROS • contact@malipros.fr

> 3 parcs d'activités :
Malitorne, Prospective Est, Prospective Ouest
> 30 adhérents

À noter : 27 janvier, 18h30,
vœux et programmation 2026

C'EST QUOI UN PETIT-DÉJEUNER ENTREPRENEURIAT ?

Le manque de connaissance mutuelle entre les entreprises des zones d'activité peut avoir pour effet de limiter leur capacité à collaborer et à innover.

Au travers de ces moments conviviaux, Bourges Plus entend favoriser la convergence des intérêts et encourager le développement de synergies entre les entreprises.





Six questions pour comprendre **LE CONTRAT D'OBJECTIFS TERRITORIAL**

Depuis 2022 et la signature de son Contrat d'objectifs territorial avec l'Agence de la transition écologique, Bourges Plus s'est engagée « à faire plus » en matière de transition écologique et énergétique.



Qu'est-ce qu'un Contrat d'objectifs territorial ?

Un Contrat d'objectifs territorial (COT) est un dispositif proposé par l'ADEME (Agence de la transition écologique), visant à accompagner certaines collectivités territoriales dans leur démarche de transition écologique, en s'appuyant sur le programme de référence Territoire Engagé Transition Écologique (TETE). Ce contrat permet, grâce à un accompagnement technique et financier, de renforcer les engagements pris par les collectivités en matière de transition écologique.



Pourquoi Bourges Plus a-t-elle signé un Contrat d'objectifs territorial ?

L'ADEME a proposé à cinquante collectivités de signer un Contrat d'objectifs territorial pour initier ou renforcer leur projet de transition sur plusieurs années. Bourges Plus ayant déjà adopté son plan climat en 2021, avec notamment l'objectif d'améliorer « *l'exemplarité de la collectivité* » en matière de climat-air-énergie, et étant engagée dans la promotion d'une économie plus économique en ressources naturelles et notamment en eau, elle a naturellement répondu favorablement à la proposition de l'ADEME. D'autant qu'au même moment, l'État a donné, sur ces thématiques, des objectifs ambitieux aux collectivités.

Ainsi, l'agglomération s'est engagée à intégrer les questions liées au climat-air-énergie ou à l'économie circulaire dans toutes ses actions, en décloisonnant les approches, afin de progresser plus vite.



Comment ce Contrat d'objectifs territorial se formalise-t-il ?

Un conseiller a été mandaté par l'ADEME pour accompagner l'agglomération. Un état des lieux initial a permis de recenser les actions en cours, celles en projet et celles qui pourraient être menées. Les preuves de la réalisation des actions ont dû être fournies à une agence externe qui a réalisé un audit pour fixer les objectifs pour la période 2022-2026, afin d'améliorer le score de Bourges Plus sur chacun des deux référentiels et atteindre un score cible. A la clé : une subvention allant jusqu'à 350 000 euros et la possibilité d'une labellisation.



Quelles actions ont été menées dans ce cadre ?

Les actions prises en compte dans le contrat sont celles qui vont au-delà des objectifs réglementaires. L'agglomération doit également s'appuyer sur ses grandes missions pour faire évoluer les comportements sur son territoire, et animer ces changements. Concernant le premier volet, Bourges Plus s'est par exemple engagée dans le suivi des consommations énergétiques de ses bâtiments. Avec son budget vert, elle passe également au filtre du climat ses dépenses. Concernant l'économie circulaire, Bourges Plus a développé le tri des déchets ou a mis en place une stratégie qui vise à promouvoir l'économie industrielle territoriale. Cette dernière consiste à mettre en relation des entreprises qui ont des besoins communs afin de leur apporter une réponse commune, telle que l'achat groupé d'énergie.



Quel est le bilan de ce contrat d'objectifs territorial transitions ?

La phase de bilan appelée « *état des lieux de sortie* » a commencé. Chaque service concerné par des actions a dû fournir des éléments de preuve de ses réalisations à l'agence externe mandatée par l'ADEME. Cette dernière sera chargée, courant 2026, d'attribuer un score final à l'agglomération dans chacun des deux référentiels. En fonction des résultats, tout ou partie des subventions sera allouée à Bourges Plus et une labellisation pourra être demandée afin de rendre encore plus visibles les efforts réalisés par la collectivité.

Et après ?

Une labellisation permettrait à l'agglomération de s'engager pour quatre années supplémentaires dans une démarche d'amélioration continue. Mais au-delà du Contrat d'objectifs territorial, qui est un catalyseur pour aller plus vite et plus loin, l'agglomération poursuivra ses efforts en matière de transition.





DES MESURES POUR PRÉSERVER L'EAU DU PORCHE

La qualité de l'eau potable distribuée par Bourges Plus est rigoureusement contrôlée par l'Agence Régionale de Santé, avec désormais l'analyse de nouveaux pesticides et leurs métabolites.

Les 193 substances recherchées en 2024 au Porche respectent les limites de qualité fixées à 0,1 microgramme par litre, à l'exception d'un paramètre, le chloridazone -desphényle, un métabolite d'herbicide interdit d'usage en 2020. Pour garantir durablement le respect de la limite de qualité, Bourges Plus doit augmenter la dilution des eaux du Porche avec celles prélevées dans la nappe alluviale de la Loire à Herry. C'est pourquoi des travaux de rénovation des installations, d'une durée de 3 ans, vont être menés.

Dans l'attente de ces travaux, Bourges Plus a sollicité une dérogation préfectorale pour continuer à distribuer l'eau du Porche. Les valeurs mesurées ne dépassant pas la valeur maximale fixée par les autorités sanitaires, l'ARS n'a défini aucune restriction d'usages, quel que soit le consommateur. Chacun peut continuer à boire de l'eau du robinet, comme d'habitude. Toutefois, cette situation soulève la problématique, d'envergure nationale, de la prise en charge du traitement des eaux et de la dépollution des sols, et rappelle la nécessité d'œuvrer à la réduction des pesticides dans les aires d'alimentation de captages d'eau potable. Dans ce but, un nouvel accord de territoire est en cours de signature avec l'Agence de l'eau Loire-Bretagne.



FOIRE AUX QUESTIONS

www.agglo-bourgesplus.fr/site/faq_eau

LES AMBASSADEURS DU TRI à la rencontre des habitants de l'agglo



A la suite des changements de collectes des déchets induits par la mise en place du ramassage des déchets alimentaires dans l'agglomération début 2025, des agents de sensibilisation sont allés à la rencontre des habitants pour répondre à leurs interrogations.

Les 1700 usagers sondés ont pu poser des questions sur la collecte, le tri, les déchets, les points d'apport volontaire... Et obtenir des réponses pour faciliter leur gestion des différents déchets ménagers et s'adapter aux nouvelles collectes. Les agents de sensibilisation ont également distribué des bio-seaux, des sacs en papier et des étiquettes « stop pub » aux habitants qui le souhaitaient. Ils leur ont aussi rappelé où sont localisés les abri bacs les plus proches de chez eux et quelles sont les modalités d'inscription aux sessions de compostage.

Cette opération expérimentale ayant reçu un accueil favorable, elle pourrait être renouvelée. « *Cette fois, nous envisageons de cibler nos interventions, en fonction des problématiques rencontrées sur un secteur, un quartier ou une résidence* », conclut Pierre-Emmanuel Clairet, chef de service prévention et gestion des déchets ménagers.



ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Entreprises, les stagiaires ONT BESOIN DE VOUS !

Sur le territoire de Bourges Plus, les établissements d'enseignement supérieur forment chaque année des centaines de jeunes. Tous ont un point commun : la recherche d'un stage ou d'une alternance, souvent difficile à concrétiser malgré la richesse du tissu économique local. Pourtant, ces jeunes sont les futurs salariés, techniciens et cadres du territoire. Former ici, c'est aussi les inciter à y rester.



« Nous faisons tout pour rapprocher nos étudiants du monde économique », souligne Mathieu Campisi, responsable des relations entreprises et partenariats à l'IUT de Bourges. Partenaire de Bourges Plus, l'IUT mène une prospection active et organise chaque année un forum des métiers réunissant plus d'une cinquantaine d'entreprises.

Certaines d'entre elles, comme MBDA, KNDS ou ASB, collaborent déjà régulièrement avec l'établissement.

« Notre ambition, ajoute Mathieu Campisi, c'est de faire découvrir la richesse du tissu industriel local à nos étudiants et de les inciter à construire leur avenir. »

À L'UNIVERSITÉ, DES PASSERELLES AVEC LE MONDE JUDICIAIRE

Le campus de Bourges - UFR Droit Economie Gestion – rattaché à l'Université d'Orléans, agit dans le même esprit. « Même s'il n'existe pas de stage obligatoire au niveau de la licence de droit sur notre campus, nous avons souhaité faciliter l'accès de nos étudiants au monde professionnel », explique Rahma Chekkar, directrice du campus de Bourges. Nous avons signé une convention avec plusieurs acteurs du monde judiciaire – le tribunal judiciaire, le Conseil départemental d'accès au Droit du Cher, les notaires et les huissiers – pour favoriser l'accueil d'étudiants en stage. »

LES LYCÉES PROFESSIONNELS AUSSI EN PREMIÈRE LIGNE

« Nos élèves doivent réaliser plusieurs périodes de formation en milieu professionnel au cours de leur cursus », abonde Jérôme Agrech, proviseur du lycée professionnel Pierre-Émile Martin. « Ces expériences sont essentielles pour leur permettre de comprendre

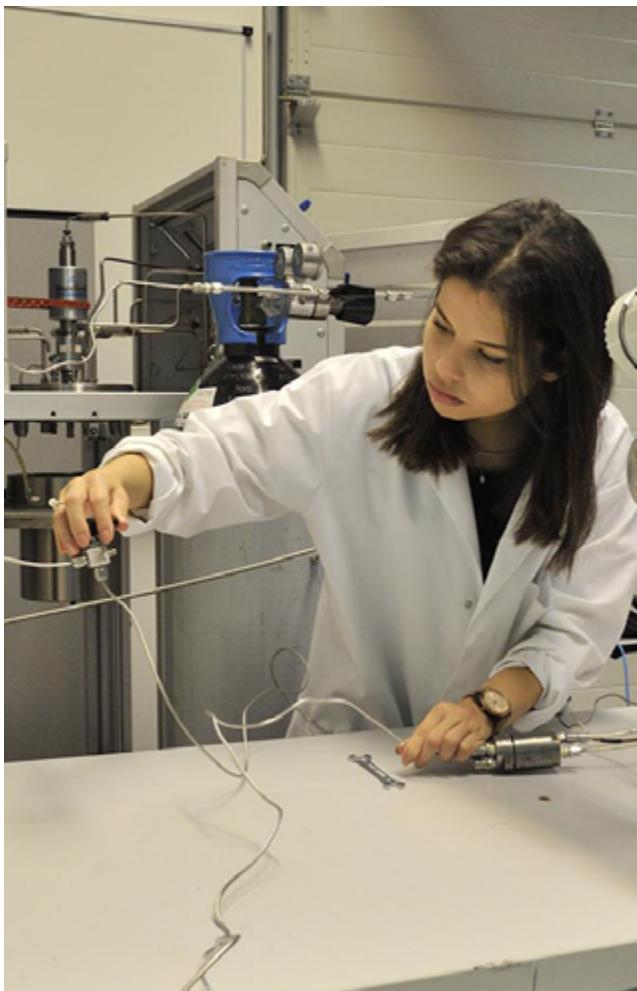
le monde du travail, de confirmer leur projet professionnel et parfois même de décrocher un premier emploi sur notre territoire. » Mais, là aussi, trouver un stage reste un défi. « Certains jeunes rencontrent de vraies difficultés à trouver une entreprise d'accueil, notamment dans certains secteurs techniques ou industriels. Pourtant, les besoins en main-d'œuvre sont bien réels ! » insiste le proviseur. Il rappelle que les entreprises ont tout à gagner à accueillir un stagiaire. « C'est une façon concrète de transmettre son savoir-faire, de repérer des talents et de participer à la formation de la relève locale. »

A Bourges Plus, des stagiaires sont régulièrement accueillis. Cette première immersion dans le monde du travail leur permet d'acquérir des codes professionnels. Ces expériences ont un double intérêt en renforçant l'attractivité locale et en contribuant à fidéliser des compétences dans un contexte où le renouvellement des générations et la pénurie de main-d'œuvre qualifiée se font sentir. C'est aussi, plus largement, une manière d'agir concrètement pour la jeunesse et de soutenir le développement économique local.

UN APPEL À LA MOBILISATION COLLECTIVE

Universités, écoles supérieures et lycées professionnels de Bourges partagent le même constat : le lien entre les jeunes et les entreprises doit se renforcer. Les établissements de formation multiplient les partenariats, les conventions et les contacts, mais sans la mobilisation du tissu économique, nombre de jeunes peinent encore à franchir la porte du monde professionnel.

Accueillir un stagiaire, un étudiant en alternance, c'est un investissement pour l'avenir du territoire.



ET L'APPRENTISSAGE ?

Complément essentiel aux stages, l'alternance permet aux jeunes de se confronter concrètement au monde professionnel et de développer des compétences directement utilisables dans l'entreprise.

NICOLAS MESTRE, directeur général de l'IFA Bourges

« L'alternance reste la voie royale pour accéder au monde professionnel. Un jeune qui suit cette voie allie formation et expérience concrète en entreprise. La majorité des entreprises continuent à former leurs futurs collaborateurs. Même dans des secteurs exigeants comme les études de médecine, l'internat est une forme d'alternance.

Cependant, tout n'est pas simple. Les petites entreprises, comme les boulangeries ou les boucheries, ont besoin de former leurs jeunes mais doivent composer avec le coût réel de l'apprentissage. Dans un contexte économique incertain, certaines entreprises sont plus prudentes, et la formation fait parfois partie des postes budgétaires "gelés".

C'est pour cela qu'il est crucial que les entreprises nous remontent leurs besoins en matière de compétences. Nous adaptons ensuite nos programmes pour former le futur collaborateur au poste dont elles auront réellement besoin. »



RYAD, 20 ans, étudiant à l'IUT de Bourges

« Trouver un stage, ça n'a pas été simple. En deuxième année, j'ai envoyé des dizaines de candidatures à des entreprises locales, souvent sans réponse. C'est décourageant, surtout quand on sait que sans stage, on ne valide pas son année. Finalement, j'ai eu la chance d'être accueilli à la mairie de Bourges, au service communication. J'y ai découvert le fonctionnement d'une collectivité et appris énormément sur le terrain. Cette première expérience m'a permis ensuite d'obtenir une alternance au service des sports. Aujourd'hui, je poursuis mes études en management et je me vois bien, plus tard, travailler ici à Bourges. La ville offre un vrai cadre de vie et des opportunités. Si on nous donne notre chance, beaucoup de jeunes comme moi ont envie de rester sur le territoire. »



MANON, 24 ans, stagiaire à la direction du cycle de l'eau de Bourges Plus

« Je viens de Dinan, en Bretagne. Après l'INSA de Rouen, j'ai poursuivi à l'École des Ponts et Chaussées. Pour mon stage de fin d'études, je voulais découvrir le fonctionnement d'une collectivité. Comme les stages dans la fonction publique sont peu rémunérés, j'ai cherché près de ma famille, installée dans la région de Bourges. J'ai intégré la direction du cycle de l'eau pour cinq mois. C'est un vrai défi de comprendre l'organisation interne d'une collectivité, ses acteurs, ses procédures. J'aimerais prolonger cette expérience, car on y apprend énormément. Bourges est une ville agréable, à taille humaine, où il y a de réelles opportunités. »



TRAVAUX

UN ÎLOT DE FRAÎCHEUR

le long de la rue de la Salle d'Arme

Le quartier Lahitolle entre dans sa dernière phase d'aménagement qui vise à proposer une vision urbaine et paysagère cohérente sur l'ensemble du quartier jusqu'au cœur de ville. Les voiries permettront, non seulement, une intégration du quartier dans le réseau urbain existant mais créeront, en interne, un espace de circulation apaisée pour la tranquillité de ses habitants.



UNE PORTE D'ENTRÉE PAYSAGÉE DU TECHNOPÔLE

Propice à la détente et véritable poumon vert du quartier, un parc urbain est en voie d'aménagement sur les espaces publics entre la place Hervier et la rue Maurice Roy.

Lors des concertations publiques, les usagers et riverains ont exprimé le besoin de créer des espaces favorisant les activités physiques, telles que la marche, le jogging ou la pratique du vélo. Face à l'évolution climatique, ils ont souhaité des îlots de fraîcheur et d'ombrage, le long de promenades où des arbres remarquables seraient implantés à proximité de mobilier urbain invitant au repos. Pour donner du sens à ce projet, la dimension historique et patrimoniale du site n'est pas oubliée, en intégrant des éléments historiques comme des linéaires de rails ou des pavés. Le quartier se tourne vers l'avenir pour être un lieu de vie ouvert avec des espaces de rassemblement et d'expression culturelle.

LA "RENATURATION" DES SOLS DU PARC

Bourges Plus s'engage dans une démarche innovante et écoresponsable de gestion et de valorisation des terres issues, localement, des chantiers de reconversion de la friche urbaine.

L'objectif est la création, sur place, de sols fertiles à partir des déblais issus des chantiers. Les terres, très pauvres et peu accueillantes pour les organismes vivants, sont enrichies par l'apport de 20 % de matière organique et de 15 % de terre végétale, permettant, ainsi, d'obtenir 480 m³ de terre propice à l'accueil d'une nouvelle vie.

Pour optimiser les performances de ce sol reconstitué, le cabinet d'expertise Microhumus préconise l'apport d'un engrais organo-minéral ainsi que le semis d'un engrais vert suivi d'un repos d'une saison. Ce choix qui régénérera naturellement le sol implique un report des plantations à la saison 2026/2027.

Un engrais vert est une culture couvrant le sol, destinée à être enfouie sur place ou laissée comme paillis protecteur de la culture suivante. Les espèces recommandées par le cabinet sont la phacélie (8 %), le trèfle incarnat (20 %), la minette (2 %), le radis (10 %), et le seigle (60 %).

Les plantations définitives seront variées : massifs d'arbustes, plantes vivaces, jeunes arbres (baliveaux) et arbres de plus grande taille.



Le complexe universitaire en cours de travaux



Isolation intérieure en chanvre

LE COMPLEXE SPORTIF UNIVERSITAIRE LAHITOLLE

Le chantier entre dans sa dernière phase avec les travaux de second œuvre. L'ouverture au public est prévue pour mars 2026.

Le nouveau complexe sportif est composé d'une salle omnisports (basketball, handball, volley-ball, badminton...), d'un dojo (avec 4 aires de jeu) et d'une salle de musculation.

Le cabinet d'architecture Carré d'Arche qui s'est vu confier le projet, a su allier le respect du passé militaire du site et les choix environnementaux de l'agglomération.

La capacité d'accueil du public est de 190 personnes sur une surface de 2 245 m².

Le bâtiment a une « empreinte carbone » faible, sa charpente et son ossature sont en bois et l'isolation est biosourcée, intérieure en chanvre et extérieure en un matériau composite lin-chanvre-coton. Pour ce qui est de la consommation énergétique, il sera raccordé au chauffage urbain et sa toiture végétalisée baissera, naturellement, sa température estivale. Des panneaux photovoltaïques disposés sur la toiture contribueront, encore, à abaisser sa consommation.

Le projet est financé par Bourges Plus, le département du Cher et la région Centre Val de Loire.

LE HUB 696, UN BÂTIMENT À L'ARCHITECTURE FORTE, MARQUEUR DE L'IDENTITÉ DU TECHNOPÔLE LAHITOLLE

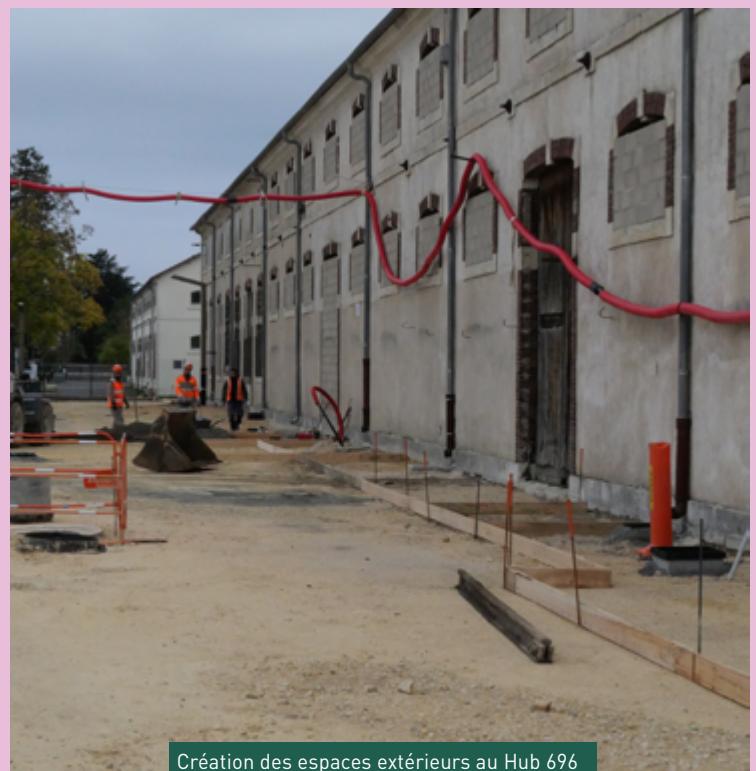
La société d'économie mixte Territoria est maître d'œuvre de la réhabilitation de cet ancien bâtiment militaire pour en faire un centre multi-formations destiné à l'accueil d'entreprises et d'organismes de formation et d'enseignement supérieur.

Le projet voit grand avec salles de classe, ateliers, laboratoires, bureaux, vestiaires et salle de conférence sur 2 400 m² de surface.

Le cabinet d'architecture retenu est l'atelier Gaucher-Radigue, qui devra trouver l'équilibre entre une architecture militaire conservée (charpente métallique, fenêtres cintrées...) et des choix environnementaux voulus comme la réutilisation des matériaux et une isolation biosourcée. Pour la transition énergétique, le bâtiment sera relié au réseau de chauffage urbain.

Les espaces extérieurs seront perméables et laisseront les eaux de ruissellement pénétrer le sol y compris sur les places de stationnement végétalisées.

Le chantier, qui a déjà débuté par la phase de désamiantage et de démolition des structures inutiles, devrait se terminer en mars 2027.



Création des espaces extérieurs au Hub 696



L'AGGLO VOUS AIDE

Outils et astuces pour ENTREtenir VOTRE JARDIN



Bourges Plus met à disposition des habitants de l'agglomération des solutions concrètes pour un jardinage naturel et responsable : prêt de broyeurs, composteurs, cuves de récupération d'eau de pluie, conseils sur les écogestes et la gestion durable de l'eau. Des initiatives simples pour préserver l'environnement et valoriser vos espaces verts.

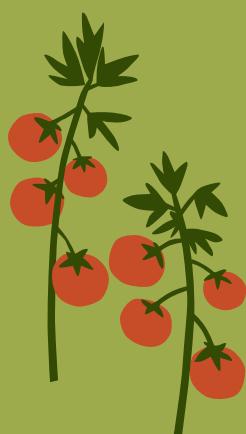
PRÊT DE BROYEURS À VÉGÉTAUX

Bourges Plus met gratuitement à disposition des broyeurs électriques pour valoriser les déchets verts en paillage ou broyat utilisable en compostage. Le prêt est d'une durée d'1 jour à 1 semaine. Une sensibilisation aux bonnes pratiques est proposée lors du retrait.

Plus de 1 045 prêts ont déjà été réalisés depuis la mise en place, pour un jardinage naturel et responsable. Pour rappel, il est interdit de brûler vos déchets verts dans votre jardin.



La réservation peut se faire en ligne :
<https://forms.bourgesplus.fr/app/form?id=47>
ou retrait dans certaines mairies
(Asnières, Berry-Bouy, La Chapelle St-Ursin,
Le Subdray, Mehun, Morthomiers,
St-Germain-du-Puy, St-Michel-de-Volangis).



COMPOSTEZ CHEZ VOUS GRÂCE AUX SESSIONS DE SENSIBILISATION

Bourges Plus propose aux habitants disposant d'un espace extérieur de participer à des sessions de sensibilisation au compostage pour récupérer un composteur. D'une durée d'une heure, ces ateliers sont obligatoires pour obtenir le matériel et permettent d'apprendre les gestes essentiels pour transformer ses déchets organiques en un compost de qualité.

Les sessions sont organisées régulièrement dans toutes les communes de l'agglomération, et tout habitant peut y participer, même en dehors de sa commune de résidence.

À ce jour, 5 910 foyers ont déjà été équipés, soit environ 11,5 % des foyers de l'agglomération, contribuant ainsi à réduire les déchets et à enrichir naturellement les sols des jardins.



Pour vous inscrire à une session,
rendez-vous sur :
www.linscription.com/pro/activite.php?P1=193094@

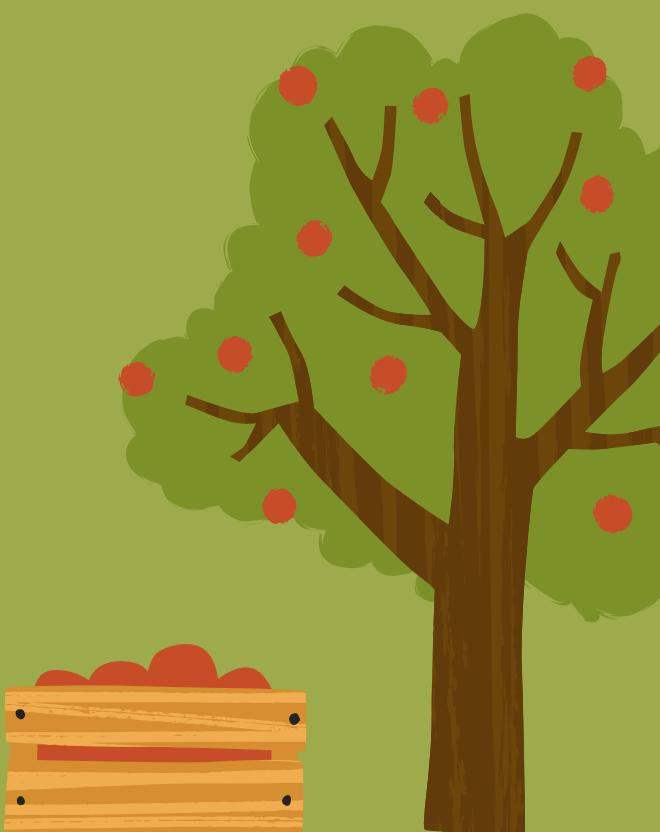
ADOPTEZ LES ÉCOGESTES

Bourges Plus vous recommande de valoriser vos déchets verts en compost ou en tas (favorable à l'hibernation de petits animaux comme les hérissons), pailler vos massifs pour garder l'humidité et récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage. Arrosez tôt le matin ou tard le soir, n'arrosez que les plantes fragiles en période de sécheresse et laissez votre pelouse se reposer. Choisissez des plantes adaptées au climat et à votre exposition pour un jardin plus écologique et facile à entretenir.



ZÉRO PESTICIDE : RAPPEL

Depuis 2017, les collectivités ne peuvent plus utiliser de pesticides chimiques dans les espaces publics. Depuis 2019, les particuliers ne peuvent plus en acheter, utiliser ou stocker pour leur jardin. En 2022, cette interdiction s'est étendue aux lieux privés collectifs accueillant du public. Si vous possédez encore ce type de produits, vous pouvez les déposer dans les déchetteries de l'agglo.



MISE À DISPOSITION DE CUVES DE RÉCUPÉRATION D'EAU DE PLUIE

Dans le cadre du Plan RESILIENCE Eau, Bourges Plus équipe 1 000 foyers de cuves de récupération des eaux de toitures entre 2024 et 2026, financées à 80 % par l'Agence de l'eau. Des ateliers d'information sur la sobriété et l'usage de l'eau accompagnent chaque distribution. Plus de 700 foyers ont déjà été équipés, et en 2026, les dernières communes concernées seront Annoix, Arçay, Morthomiers, Plaimpied-Givaudins, Saint-Germain-du-Puy, Saint-Just, Saint-Michel-de-Volangis et Le Subdray. Une initiative concrète pour économiser l'eau et sensibiliser au jardinage durable.



Pour suivre l'évolution de l'opération :
[www.agglo-bourgesplus.fr/site/
eau_pluie_recuperer_economiser](http://www.agglo-bourgesplus.fr/site/eau_pluie_recuperer_economiser)

UTILISER L'EAU DE PLUIE

Pour mieux gérer l'eau, Bourges Plus encourage à déconnecter les gouttières du réseau pluvial. L'excédent d'eau s'infiltra alors naturellement dans le sol, recharge les nappes et nourrit la biodiversité. Cette approche simple, peu coûteuse et durable, utilise les espaces verts existants et permet de retrouver un cycle naturel de l'eau.

Consciente des impacts de l'imperméabilisation sur les inondations, la pollution et la recharge des nappes, Bourges Plus, en charge de la gestion des eaux pluviales, lancera une réflexion à l'échelle des particuliers.

Les objectifs : limiter le ruissellement, favoriser l'infiltration des eaux pluviales notamment par des jardins de pluie, protéger la biodiversité et contribuer à rafraîchir la ville, tout en sensibilisant aux pratiques de jardinage durable.



[www.agglo-bourgesplus.fr/
web/mEDIAs/files/EAU/](http://www.agglo-bourgesplus.fr/web/mEDIAs/files/EAU/)





COMMENT ÇA MARCHE ?

5,2 M€

montant total de la subvention
versée par Bourges Plus à l'association
BCEC 2028 au titre de son fonctionnement,
sur la période 2024-2028

L'AGGLO ET BOURGES CAPITALE EUROPÉENNE DE LA CULTURE 2028

Engagée dès les origines du projet aux côtés de la Ville de Bourges, de la Région Centre-Val de Loire et du Département du Cher, Bourges Plus en est l'un des financeurs majeurs, au titre de ses compétences en matière d'attractivité du territoire et de développement touristique. Parallèlement à son apport pour le fonctionnement, contribuant notamment à la concrétisation du programme artistique et culturel, Bourges Plus engage d'importants investissements.

LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS, EN LIEN AVEC BCEC 2028

L'Epicentre. L'agglomération porte un projet de pôle dédié au développement d'une filière de l'économie culturelle, dans le quartier Turly. « L'Epicentre, activateur créatif et culturel », espace de plus de 4000 m², accueillera des espaces de production, de coworking et un auditorium.

La maison de l'agglomération. La future maison de l'agglomération investira l'ancienne Maison de la Culture, qui rouvrira ses portes début 2028. Pensée comme un lieu moderne et ouvert à tous, elle réunira des services de Bourges Plus tout en préservant l'esprit culturel et l'âme du bâtiment, avec des espaces d'échanges citoyens, d'exposition et un restaurant.

L'Office de tourisme, et l'hôtel Lallement. Alors que quelque 2 millions de visiteurs sont attendus en 2028, Bourges Plus accompagnera la réhabilitation de l'Office du tourisme de Bourges, place Etienne-Dolet, et de l'hôtel Lallement, qui accueillera le Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP).

Le pôle d'échanges multimodal. Le pôle d'échanges multimodal, aménagé autour de la gare de Bourges, constituera le centre névralgique des mobilités de l'agglomération. Relié au futur Bus à Haut Niveau de Service, il favorisera les correspondances, les mobilités douces et l'accès à une ville plus durable.

Un centre de conservation pour accueillir les réserves. Le projet a pour objectifs de conserver, étudier et valoriser les collections actuelles et futures constituées par le service d'archéologie préventive, auxquels pourraient être associées celles des musées de Bourges. Ce centre aura pour mission d'assurer la conservation pérenne de ces collections et des fonds, de favoriser leur étude et leur diffusion, afin de développer la visibilité des objets pour le monde de la recherche et le grand public.

DES ÉQUIPES MOBILISÉES POUR LA RÉUSSITE DU PROJET

Bourges Plus mobilise pleinement ses équipes pour la réussite de Bourges 2028. Chaque service contribue à préparer un territoire accueillant, attractif et durable : modernisation des transports, réhabilitation et valorisation du patrimoine, soutien aux acteurs culturels et à la structuration d'une filière de l'économie de la culture, transition écologique, évaluation des besoins et perspectives en matière d'hôtellerie et de restauration, etc.

Enfin, une demi-douzaine d'agents de Bourges Plus, au sein de différents services, assurent des missions directement liées à la Capitale européenne de la Culture.



**Elise
GOUSSEAU-BRISSET,
secrétaire générale
de Bourges 2028**

"Dès le début, l'agglomération a été aux côtés du projet. Désormais membre du Conseil d'administration, l'agglomération participe aux décisions et à la vie de la structure. Les communes de l'agglomération sont mobilisées pour référencer les lieux qui pourraient accueillir les évènements tout autour de Bourges.

Dans le cadre de l'appel à projet dénommé le CRI, des acteurs du territoire peuvent déposer un projet culturel ou artistique et participer ainsi à l'aventure.

Un projet qui a la prétention d'être visible depuis l'Europe, se doit d'être porté par de nombreux partenaires. L'agglomération nous accompagne et s'implique dans les groupes de travail aux côtés des autres partenaires publics sur les thèmes de la mobilité, du tourisme, de l'emploi, de la communication, de l'accessibilité, de la jeunesse... Car Bourges 2028, au-delà de son programme artistique et culturel, se veut avant tout un projet de territoire."

TEMPS FORTS

EXPOSITION PHOTOGRAPHES DE NATURE à Bourges

Jusqu'au 8 mars

Comme chaque année, et jusqu'au 8 mars, le Muséum d'Histoire naturelle de Bourges accueille l'exposition internationale « *Wildlife Photographer of the Year* ». Organisé par le Muséum d'histoire naturelle de Londres, ce concours réunit les 100 plus beaux clichés de nature réalisés dans le monde au cours de l'année.

Du lundi au dimanche, de 14h à 18h.

Pendant les vacances scolaires, du lundi au vendredi, de 10h à 12h puis de 14h à 18h et le samedi et dimanche, de 14h à 18h. Tarif : 5,50€ et 3,50€ (réduit).



SALON MUSICAL à Saint-Doulchard

Samedi 17 et dimanche 18 janvier

L'association "Scherzo Saint-Doul'" organise un salon musical samedi 17 et dimanche 18 janvier, au centre socioculturel de Saint-Doulchard.

Exposition et vente d'objets relatifs à la musique : instruments, disques, partitions, livres...

Samedi, de 14h à 19h et dimanche de 10h à 18h.

SALON DE L'HABITAT ET DE L'ENVIRONNEMENT à Bourges

Du vendredi 23 au dimanche 25 janvier

Rendez-vous du vendredi 23 au dimanche 25 janvier, au Pavillon d'Auron à Bourges, pour la 41^e édition du Salon de l'Habitat et de l'environnement.

Une centaine d'exposants spécialisés dans l'aménagement intérieur et extérieur, l'énergie, l'isolation, le gros œuvre, l'ameublement ou encore les objets connectés, attendront les visiteurs.

Entrée libre, vendredi et samedi de 10 h à 19h et dimanche de 10h à 18h.

NUIT DES CONSERVATOIRES à Mehun-sur-Yèvre

Vendredi 30 janvier

Le pôle d'enseignement artistique de Mehun-sur-Yèvre participe à la Nuit des conservatoires, événement national pour célébrer les arts et la culture dans les conservatoires, vendredi 30 janvier à partir de 19h. Une déambulation nocturne à la découverte des pratiques musicales et d'arts plastiques de l'école est au programme.

Entrée libre, par l'avenue Emile-Zola.

RENCONTRES ARTISTIQUES à Trouy

Samedi 14 et dimanche 15 février

L'association "Trouy temps libre" organise la 37^e édition de ses Rencontres artistiques samedi 14 et dimanche 15 février, de 14h à 19h, à l'espace Jean-Marie Truchot. Pour cette édition, Bruneau Carcel et Didier Vandepoortet seront mis à l'honneur.

Entrée gratuite.

Exhibition developed by



Natural
History
Museum
London



© Keshav Vikram

Wildlife Photographer of the Year *

* Photographes de nature 2025

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE DE BOURGES
16 décembre 2025 au 8 mars 2026
Les rives d'Auron 18000 Bourges

